Retrouver les paysages du passé pour valoriser le patrimoine végétal présent

L'archéo-botanique permet une description de l'environnement tel qu'il était à une époque donnée. Selon les projets paysagers et les objectifs fixés, elle favorise la créativité et l'esthétique végétale. Mais elle apporte aussi toute la rigueur scientifique nécessaire à la reconstitution d'un environnement végétal passé.

1/ Les études archéo-botaniques, ...

L'archéo-botanique regroupe l'ensemble des disciplines qui s'intéressent aux restes végétaux conservés dans les sédiments. En fonction de la nature des vestiges étudiés, on distingue :

- la palynologie : étude des pollens et des spores,
- l'anthracologie : étude des charbons de bois,
- la xylologie : étude des bois fossilisés (ou gorgés d'eau),
- la carpologie : étude des graines,
- la **dendrochronologie** : études des cernes des bois en vue de dater l'abattage des arbres et de connaître leurs conditions de croissance.

Des restes végétaux sont parfois conservés dans les sites archéologiques (graines, bois, pollens). Les zones humides d'accumulation, comme les fonds de vallées et les alluvions⁽¹⁾ constituent d'autres terrains propices à la conservation des pollens. Ces archives sédimentaires sont pourtant rarement exploitées.

L'objectif de ces disciplines est de reconstituer les végétations, les caractéristiques des environnements et des climats passés, mais aussi les activités humaines liées aux végétaux (défrichements, choix des bois d'œuvre ou du combustible, pratiques agricoles, commerce des denrées végétales, dépôts végétaux dans un contexte funéraire ou culturel...).

...des informations sur l'histoire des territoires

Les paysages sont le fruit d'interactions entre des faits naturels et culturels sur le long terme. Ces dynamiques sont perceptibles en étudiant les archives sédimentaires. Les études permettent d'obtenir des informations sur l'évolution de l'environnement des derniers siècles à plusieurs milliers d'années, et ainsi de comprendre l'état des milieux hérités.

L'étude des pollens notamment permet d'identifier des associations de végétations et ainsi de décrire les grands traits de la couverture végétale passée (ex. importance et types de boisements, de cultures, de prairies, de végétations de chemins...).

Connaissant les caractéristiques des associations végétales, le contexte géologique et archéologique, il est possible de **proposer des reconstitutions d'environnements passés crédibles** et particulièrement pertinentes autour de **sites du patrimoine: naturels, archéologiques, historiques.** Ces études apportent aussi des informations intéressantes lors de la rédaction **d'atlas du paysage.**

- (1) Dépôt de débris sédimentaires transportés par l'eau courante.
- (2) Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

2/ Un cas d'étude : la couverture végétale au Moyen Age autour du château de la Hunaudaye (Plédéliac, 22) dans le cadre d'un projet de ZPPAUP (AVAP) (2)

Afin de pallier à l'absence d'information sur l'environnement du château de la Hunaudaye au Moyen Age, deux sondages polliniques ont été réalisés dans les environs du site. Ce projet a été l'objet d'un co-financement par l'association du château, la commune de Plédéliac et la DRAC Bretagne.

Les études ont permis de retracer l'évolution de la couverture végétale depuis l'âge du fer (période antérieure au Moyen Age). L'intérêt s'est focalisé sur les niveaux médiévaux : un environnement peu boisé, composé de prairies pâturées, de cultures (céréales, seigle, sarrasin, lin et surtout chanvre) a ainsi été décrit. Ces résultats ont permis d'alerter les paysagistes sur des espèces végétales introduites qui n'existaient pas au Moyen Age (ex. cas des résineux introduits au XIXe siècle). Mais aussi, en collaboration avec la conservatrice du lieu, de valoriser l'industrie toilière du chanvre au Moyen Age par le biais d'une exposition.

Loïc GAUDIN, Docteur en archéobotanique et membre associé à l'Unité CReAAH du CNRS

ARKEOMAP 6 allée de la mignorais, 35340 LIFFRE tél: 06 52 90 06 46

www.arkeomap.com



- (1) Dépôt de débris sédimentaires transportés par l'eau courante.
- (2) Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Images illustratives:



Image 1 : Sondage à la tarière (Château de la Hunaudaye, Plédéliac 22),



Image 2 : plateforme d'extraction pollinique motorisée (Château de la Hunaudaye, Plédéliac 22),



Image 3 : carotte de sédiment (Château de la Hunaudaye, Plédéliac 22),

- (1) Dépôt de débris sédimentaires transportés par l'eau courante.
- (2) Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.



Image 4 : Observation d'un pollen de chanvre, dimension environ 25 μ m. (Château de la Hunaudaye, Plédéliac 22),



Image 5 : Restes de crémation gauloise (Service archéologique de la Ville de Chartres)

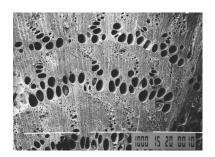


Image 6 : Coupe anatomique d'un charbon de chêne



Image 7 : Bandeau illustratif plaquette ArkéoMap

- (1) Dépôt de débris sédimentaires transportés par l'eau courante.
- (2) Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.